



# AVIS DE CONCOURS

Filière médico-sociale – Catégorie B

## ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF 2010

### Spécialités :

*Assistance de service social*  
*Conseil en économie sociale et familiale*  
*Education spécialisée*

Organisé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale la Loire pour les communes affiliées du département et, par convention, pour le Département de la Loire, la Ville de Saint Chamond et les Centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Savoie, du Rhône et de la Savoie.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Spécialité « Assistant de service social »	Spécialité « Educateur spécialisé »	Spécialité « Conseiller en économie sociale et familiale »
Etre titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social. ou d'un des diplômes, certificats ou autre titre mentionnés à l'article L411-1 du Code de l'action sociale et des familles et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	Etre titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.	Etre titulaire du diplôme d'Etat de Conseiller en économie sociale et familiale.
Un dispositif d'équivalence de diplômes est ouvert par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.		

PERIODE D'INSCRIPTION	DATES DES EPREUVES	POSTES OUVERTS
<u>Retrait des dossiers :</u> <b>Du 8 juin au 7 juillet 2010</b> <u>Date limite de dépôt des dossiers :</u> <b>15 juillet 2010</b>	<u>Admissibilité :</u> <b>Le 7 octobre 2010</b> <u>Admission :</u> <b>A partir du 10 janvier 2011</b>	Assistant de service social : <b>90 postes</b> Conseiller en économie sociale et familiale : <b>40 postes</b> Educateur spécialisé : <b>30 postes</b>

Les demandes d'inscription doivent impérativement être effectuées **entre le 8 juin et le 7 juillet 2010**, le cachet de la Poste faisant foi.

Les dossiers de candidature sont à retirer ; soit, par voie électronique en se connectant sur le site [www.cdg42.org](http://www.cdg42.org) (rubrique : se pré-inscrire) jusqu'au 7 juillet 2010 à minuit ; soit, par demande écrite auprès du Centre de gestion de la Loire – 24, rue d'Arcole – 42000 SAINT ETIENNE – en joignant une enveloppe format A4, affranchie à 1, 35 euros et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat jusqu'au 7 juillet 2010 à minuit, le cachet de la Poste faisant foi ; soit, en se présentant directement au Centre de gestion de la Loire – 24, rue d'Arcole – 42000 SAINT ETIENNE – jusqu'au 7 juillet 2010 à 16h30.

Les dossiers complets devront être transmis exclusivement par voie postale au Centre de gestion de la Loire **à la date limite du 15 juillet 2010**, le cachet de La Poste faisant foi.